Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-213501695-20251215-2025081-DE

COMMUNE DE MAXENT
Ille-et-Vilaine
---

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
---

**Nombre de conseillers**
**En exercice : 15**
**Présents : 11**
**Votants : 14**

**L'an deux mil vingt-cinq, le quinze décembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MAXENT dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Ange PRIOUL, Maire.**

**Date de convocation du Conseil Municipal : 5 décembre 2025 .**

***Présents*** : Sophie BLEJEAN, Anne-Sophie BOHUON, Pascal COSTARD, Gaëlle DANIELOU, Françoise FOUCAUD, Audrey HIROU-ROBERT, Bernard HUBERT-GUGLIELMACCI, Olivier JEHANNE, Ange PRIOUL, Pierre-Ellin SILVESTRE, Emilie THAUNAY.

**Secrétaire de séance :** Pascal COSTARD.

**Absents excusés :** Soizic BLOT, Franck DELALANDE (pouvoir à Pascal COSTARD), André DEMEESTERE (pouvoir à Pierre-Ellin SILVESTRE), Sébastien RAOULT (pouvoir à Emilie THAUNAY).

## 2025-081 : Fonds de concours thématiques : opérations d'investissement : demande auprès de Brocéliande Communauté.

*Modification de la délibération n°2025-057 du 15 septembre 2025 (plan de financement).*

Monsieur le Maire expose :

Les fonds de concours attribués par Brocéliande Communauté, sous conditions, est un dispositif d'aide financière envers les communes membres.

Les thèmes sont les suivants :

-Economie d'énergie-Eclairage public. -Accessibilité. -Vie socio-culturelle. -Défense-Incendie. -Mobilité. -Secteur sanitaire et social.

Dans le cadre du pacte fiscal et financier 2022/2026, le montant des fonds de concours attribués pour la commune de Maxent est de 72 550,00 €.

Au vu des critères annoncés au niveau communautaire, les travaux de rénovation énergétique de l'école « les Gallo Peints » sont éligibles au fonds de concours thématiques attribués par Brocéliande Communauté.

Le plan de financement pour ces opérations s'établit comme suit :

| DEPENSES H.T. | | RECETTES H.T. | |
|---|---|---|---|
| INTITULE | MONTANT | INTITULE | MONTANT |
| **Economie d'énergie : Travaux d'amélioration de performance énergétique** | | **Aides publiques attribuées** | |
| | | -DETR (23%) | 120 000,00 € |
| Ecole « les Gallo Peints » : rénovation énergétique du bâtiment | 513 642,00 | -DSIL (20 %) | 102 728,00 € |
| | | **Aides publiques sollicités** | |
| | | -Fonds de concours | 53 879,44 € |
| | | **Autofinancement :** | 237 034,56 € |
| **TOTAL** | **513 642,00 €** | **TOTAL** | **513 642,00 €** |

Le conseil municipal est invité à solliciter un fonds de concours auprès de Brocéliande Communauté d'un montant total de 53 879,44 € pour l'opération : Ecole « les Gallo Peints » -rénovation énergétique du bâtiment.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- De solliciter un fonds de concours auprès de Brocéliande Communauté d'un montant total de 53 879,44 € pour l'opération : Ecole « les Gallo Peints » -rénovation énergétique du bâtiment.

Le registre dûment signé
Le Maire, Ange PRIOUL

MAIRIE DE MAXENT
35380

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-213501695-20251215-2025081-DE